

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 24

06 – ALPES-MARITIMES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

Ventes et cessions

982 433 575 RCS Grasse.

SAAS OFFICE.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 505, Route Des Lucioles, 06560 Valbonne.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 2100000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Un fonds de commerce de Solution, logiciel adapté à la gestion immobilière et notamment sur les services de coworking/Flex office. Ce logiciel propose notamment des solutions permettant de réaliser les tâches listées ci-après, ainsi que des solutions mobiles pour les utilisateurs finaux. L'acquisition de clients; la gestion des opportunités; la tarification et gestion des devis; la contractualisation et automatisation des clauses; la visualisation 2D/3D des bâtiments; la gestion des centres et marketing; la comptabilité..

Adresse : 505, Route Des Lucioles, 06560 Valbonne.

Précédent propriétaire : 882 013 279 RCS Grasse. **FLEXO.**

Date de commencement d'activité : 22 décembre 2023.

Publication légale : TRIBUCA.NET du 12 janvier 2024.

Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au fonds vendu, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales..

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 22/12/2023 enregistré au Service de l'Enregistrement de GRASSE le 02/01/2024, Dossier 2024 00000322 référence 0604P62 2024 A 00022 Adresse de l'ancien propriétaire : 230 Route Des Dolines CENTRIUM 06560 VALBONNE. Adresse du nouveau propriétaire : 505 Route des Lucioles 06560 VALBONNE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..